



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

COMITÉ SOCIAL  
ET ÉCONOMIQUE  
27 FÉVRIER 2019

# FRANCE 3 RESEAU

## DÉCLARATION LIMINAIRE CSE DU 27 FÉVRIER 2019

**Début février le directeur général délégué aux ressources humaines nous a annoncé la fin du lissage et l'arrêt du forfait concernant le remboursement des frais.**

Pour argumenter cette mesure forcément impopulaire, notre directeur général explique que c'est pour assurer aux salariés un remboursement correspondant à la réalité des frais engagés. Et bien justement c'est pour ça que le lissage existe, pour être au plus près de la réalité des dépenses des salariés, alors pourquoi le supprimer?

**Le directeur général dit également vouloir se rapprocher des bonnes pratiques en termes de remboursement des frais.** Pourquoi ? Le forfait est-il une mauvaise pratique? Bizarre puisque l'Etat, notre actionnaire, autorise le forfait pour les frais professionnels lors de la collecte de l'impôt sur le revenu. Le directeur pense-t-il que le Fisc a de mauvaises pratiques ? Il aurait été plus trivial mais surtout plus juste, franc et loyal d'écrire : pour vous gratter quelques euros on va vous compliquer encore un peu plus la vie pour obtenir le remboursement des frais engagés pour accomplir vos missions...

**Autre exemple de manque de franchise,** l'argumentaire mis en avant pour autoriser l'accès direct aux rushes tournés en région par le national. On nous explique que le réseau ne peut réagir en cas d'actu chaude parce que les équipes en région maîtrisent mal l'Aviwest en mode live... C'est bien mal connaître le terrain. Les équipes qui utilisent les Aviwests maîtrisent ce mode direct qui n'a rien de compliqué.

**Cette soi-disant difficulté des équipes sur le terrain n'est qu'un prétexte pour masquer un vrai manque d'organisation et de synchronisation entre les régions et le national.** L'accès aux rushes par le rédacteur en chef d'iv3 ne réglera en rien ces problèmes et créera un risque déontologique évident.

Au chapitre manque de cohérence toujours: **la disparition des assistantes sociales en région.** Au moment où la direction négocie un dispositif pour inciter des salariés à quitter l'entreprise notamment pour prendre leur retraite, les présences physiques d'assistantes sociales sont remises en cause. Elles seraient remplacées par une plateforme téléphonique. Au moment où le besoin va augmenter, la direction restreint la possibilité d'être assisté.

**Pour clore le défilé des mauvaises nouvelles** du mois (heureusement que février ne comporte que 28 jours...) les équipes des moyens de production découvrent que désormais leurs prestations font l'objet de fiches d'évaluation à remplir par les clients, une espèce de *tripadvisor* de la production. Pourquoi les représentants du personnel n'ont-ils pas été informés de la mise en place de ces fiches?

Pourtant nous avons trouvé une occasion de nous réjouir. C'est rare en ces temps de négociations difficiles. Cette bonne nouvelle nous l'avons trouvée dans les orientations stratégiques dévoilées par la présidence de France Télévision. Un peu plus d'un an après avoir tenté de fermer les locales de France3 voilà que la direction fait une volte-face salutaire en préconisant la création d'une première édition d'information qui donnera une meilleure visibilité aux locales. Enfin un peu de bon sens dans ce dossier. Cela fait des années que les salariés le réclamaient parfois en étant considérés comme obsolètes par des membres de l'encadrement.

Espérons que la direction ira jusqu'au bout de ce projet-là avant 2020...

**Nos Délégués syndicaux centraux**

**Vous souhaitez nous poser des questions ?**

**Contactez-nous au : 01 56 22 88 21**

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt\_ftv

 /cfdt.ftv

[CFDT-FTV.FR](http://CFDT-FTV.FR)